

Ecole primaire de Messas
2 A Rue des Hauts Talons
45190 MESSAS
02-34-59-74-85
ec-messas@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du 3ème conseil d'école mardi 20 juin 2023

Présents :

Mairie : M Delbart

Représentants des parents d'élèves : Mme Quatrehomme, Mme Pinault, Mr Avezard, Mr Gryz

DDEN : Mme Midan

Enseignantes : Mme Bertrand, Mme Joigneaux, Mme Mordelet, Mme Lucas, Mme Winter

Excusées : Mme Suffrin, inspectrice de l'éducation nationale, Mme Clément, représentante des parents d'élèves, M Gonet, Maire de Messas

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'école
Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

- *Bilans financiers*

- Coopérative scolaire : dépenses d'environ 4300€ d'ici la fin de l'année, recettes actuelles de 3049,31€. Avec les recettes de la fête de l'école, le budget devrait être positif et compenser la perte de l'an dernier. Nous remercions tous les parents qui participent aux actions menées par les enseignants et l'ape ce qui nous permet de financer des projets intéressants. La mairie prévoit une participation de 1 000€ pour la rentrée 2023.
- Budget mairie : la mairie a voté un budget identique à l'an dernier soit 5500€. Un investissement exceptionnel a été fait pour une nouvelle méthode de lecture en CP.

- **VIE DE L'ECOLE**

- Effectifs pour la rentrée de septembre- répartition des classes

L'effectif pour la rentrée sera de 101 élèves, sous réserve de départs ou arrivées durant l'été

La répartition sera la suivante :

PS/MS 11+10=21

MS/GS 8+13=21

CP/CE1 10 + 11=21

CE2/CM1 8+13=21

CM2=17

- Commission élection des parents d'élèves

La commission, composée de Mme Winter, Mme Bertrand, Mme Midan et Mme Pinault, se réunira en début d'année afin de préparer les élections. La mairie pourraient-elle fournir les enveloppes comme l'an dernier (160 petites et 160 grandes) ? Oui. Le vote se fera par correspondance.

- Activités de l'école et des classes

Stage de remise à niveau été : Trop peu d'élèves pour organiser un stage au collège fin août même en regroupant les écoles du secteur.

Projet Phare : nous n'avons pas détecté de cas de harcèlement cette année. Une sensibilisation a été faite dans la classe de CM. Pour les autres classes, nous utilisons la méthode des messages clairs pour que les enfants écoutent leurs camarades et apprennent l'empathie depuis plusieurs années. Nous avons utilisé également la méthode de la responsabilité partagée préconisée dans le projet phare pour résoudre d'autres problèmes et cela a été efficace.

Toute l'école a bénéficié du spectacle « La caresse du papillon » financé par la mairie et la région, un spectacle d'une très belle qualité qui a permis une réflexion sur la mort.

Classes de maternelle :

Le projet « classe dehors » en MS/GS est très bénéfique pour le climat de la classe, pour l'observation de la nature et la structuration du temps.

Continuation du travail sur la résolution de problème et s'approprier des histoires pour les raconter ensuite, vocabulaire : il faudra voir si cela porte ses fruits lors des évaluations nationales.

Les séances de piscine se sont très bien déroulées avec de nombreux accompagnateurs cette année. Les élèves anxieux de l'an dernier ont fait d'énormes progrès.

Très belle rencontre avec Claire Lecoivre dans le cadre du salon du livre avec réalisation d'une fresque « prairie et petites bêtes » en liaison avec la classe dehors pour les maternelles et « les chauves-souris » pour les PS/MS. (financement coopérative scolaire)

Visite prévue à la médiathèque le mardi 27 juin, visite le 13 juin pour les PS/MS. (financement cctvl)

Les 2 classes de maternelle se sont rendues au cinéma lundi 19 juin. (financement coopérative scolaire)

La rencontre sportive avec la maternelle du mail le 9 juin encadrée par les CM1/CM2 s'est bien passée. Il faudra faire un travail en amont avec les CM pour bien expliquer l'animation des ateliers.

Classe d'élémentaire :

Pour les 3 classes : projet des Incorruptibles : sélection des CP financée par la CTVL avec la médiathèque, sélection des CE1 et sélection des CE2/CM1 financées par la coopérative scolaire.

Liaison GS/CP : les GS vont travailler avec la maitresse des CP pour découvrir la classe et les CP retournent constater leurs progrès avec la maitresse des GS les 2 derniers lundis de l'année.

Projet randonnée : objectif final : se rendre à pied jusqu'aux eaux bleues à Tavers avec Pique-nique à Beaugency et retour en car (financement coopérative scolaire)
Les 3 classes s'entraînent depuis début juin dans les chemins autour de l'école.
Liaison CM2/6^{ème} : visite au collège le 8 juin et rencontre sportive le 23 juin.

Projet pour l'an prochain fédérant toute l'école sur l'art/les arts. Nous souhaiterions un intervenant en art plastique. La mairie accepterait-elle de financer ce projet à la place d'une classe découverte ? A discuter au prochain conseil municipal.

Projet Watty pour les classes de CP/CE1 et GS/CP sur le respect de l'environnement : notre partenaire sera Loire-nature-environnement ce qui assure des interventions de qualité (financement région)

Nous sommes en réflexion pour relier ces 2 projets dans un aménagement de la cour (structures esthétiques pour donner de l'ombre avec des éléments recyclés + nichoir/hôtel à insectes...)

- Travaux/investissement :

Pas d'internet côté maternelle

Tracer un espace autour du tableau du préau pour ne pas garer les vélos. (Un plan sera donné à la mairie)

Repeindre les marelles

Déplacer le panneau de basket vers la bordure. (Le sortir du circuit de vélo)

Boucher le grillage au fond à gauche dans le city-parc.

- Organisation de la prérentrée notamment pour la présence des atsems.

Prérentrée le vendredi 1^{er} septembre, les atsems seront présentes.

Le personnel sera-t-il disponible s'il y a des choses à jeter à la déchetterie ? Mr. delbart se renseigne pour le vendredi en début d'après-midi.

- Questions diverses

- Fête de fin d'année du 1^{er} juillet : installation à partir de 8h, dans l'école et sur le square. La mairie, l'ASLM, sont sollicitées pour le prêt des tables et des bancs. Le planning et la réservation des repas ont été distribués aux familles.

- Rappel de M.Delbart : Quand les parents ont un problème avec un agent de la mairie, ils n'ont pas à intervenir directement sur le lieu de travail, ni pendant le temps de travail et doivent s'adresser à la mairie.

Fin de séance 19h15

Présidente : Mme Winter



secrétaire : Mme Bertrand

